

Hérépian

Le plan local d'urbanisme a été présenté à la population

Dernièrement, une cinquantaine de personnes a assisté à la réunion de présentation du plan local d'urbanisme (PLU) en présence du cabinet d'études, de la DDTM et du service urbanisme de Grand Orb.

Un rappel a été fait sur cette procédure qui dure depuis 14 ans mais aussi sur les nouveaux textes réglementaires avec les lois Grenelle et Alur (loi pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové).

Le maire, Jean-Louis Lafaurie, a précisé que, si rien n'était fait avant le 24 mars 2017, c'est le règlement national d'urbanisme (RNU) qui s'appliquera et qui laissera peu de possibilités d'agrandissement. Le bureau d'études a, ensuite, présenté le contenu du PLU avec son projet d'aménagement et développement durable (PADD). Le projet de zona-

ge et de règlement a été évoqué avec, notamment, les textes à suivre et le contexte général de la commune: population, économie, activités, protections, patrimoine, équipements, typologie de l'urbanisme, projets communaux, richesses paysagères, documents de protection (flore et faune) et risques (inondations, incendies, ruissellements, sol argileux, instabilité sol).

Le projet du PLU sera présenté en conseil municipal entre les mois de septembre et d'octobre pour être arrêté et ensuite être transmis pour avis aux personnes publiques associées avant enquête publique. Une approbation du PLU pourrait avoir lieu en avril 2017.

Le dossier peut être consulté en mairie.

midilibre.fr